



Mentions protection de la vie privée – Traitement de données personnelles pour l’organisation d’enquête publique au titre du Code de l’environnement et du Code de la santé publique

Base légale du traitement, la finalité du traitement et les données personnelles concernées :

La base légale du traitement est l’obligation légale.

La finalité du traitement est l’organisation des enquêtes publiques en matière d’eau et d’assainissement et en particulier des dossiers administratifs d’enquête publique préalable aux Déclarations d’utilité publique (DUP).

Le responsable du traitement est le Président du Grand Chalon.

Les données personnelles collectées sont des données d’identité (nom, prénom, date de naissance), des données de contact (adresse postale, adresse mail et numéro de téléphone) ainsi que des données cadastrales : référence cadastrale, surface du bien concerné, situation patrimoniale : propriétaire, bailleurs, indivision, droits réels etc....

Les données sont issues du SIG auquel ont accès les seuls agents habilités à avoir accès à ces informations. Les données sont également insérées à des supports numériques comme : Excel, Word.

Les destinataires de données sont la Direction de l’Eau et de l’assainissement (service administratif), la Direction des Systèmes d’Information pour les seules actions de maintenance et d’hébergement ainsi que le service des Archives municipales pour les seules opérations d’archivage.

Dans le cadre de la mise en œuvre des enquêtes publiques, les données personnelles sont communiquées au prestataire chargé de réaliser les dossiers administratives d’enquêtes publiques, au commissaire enquêteur chargé de réaliser le suivi de l’enquête publique, aux services de la Préfecture de Saône et Loire ainsi qu’aux services de l’ARS.

Les données personnelles sont conservées 5 ans. Elles sont ensuite transmises au service des Archives pour la mise en œuvre de la procédure de destruction.

Les droits des propriétaires ou locataires mentionnés dans les documents d’enquête publique au titre de la protection de la vie privée: vous disposez du droit d’accès, de rectification, de limitation.

Pour exercer ses droits : Vous devez contacter le DPD (Délégué à la protection des données) du Grand Chalon (Hôtel d'agglomération 23 avenue Georges Pompidou 71100 Chalon-sur-Saône) ou par courriel dpd@legrandchalon.fr.

Le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : Si vous estimez, après avoir contacté le DPD de la Ville de Chalon-sur-Saône, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).
Adresse postale : CNIL -3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07